

# Chômage : une baisse en demi-teinte

Les chômeurs sans activité sont en léger recul au premier trimestre. La France reste toutefois loin du plein-emploi.

**LE CHÔMAGE EN FRANCE AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2019**  
SOURCE: DARES

**3,649**

millions : nombre de chômeurs sans aucun emploi (catégorie A), inscrits à Pôle emploi contre 3,674 millions au 4<sup>e</sup> trimestre 2018

**5,914**

millions : nombre de demandeurs d'emploi sans aucun emploi (catégorie A) et exerçant une activité réduite (catégories B et C), contre 5,916 millions au 4<sup>e</sup> trimestre 2018

## Les embauches en CDI accélèrent au premier trimestre

Au premier trimestre 2019, le nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée a sensiblement augmenté, selon les derniers chiffres de l'Acoss, agence qui chapeaute les organismes de Sécurité sociale. Les entreprises ont ainsi déclaré plus d'un million de CDI (1 056 765) sur les trois premiers mois de l'année, soit 16 % de l'ensemble des contrats de plus d'un mois signés (hors

intérim). Cela représente une hausse de 2,4 % par rapport au trimestre précédent et une augmentation de 5 % par rapport au premier trimestre 2018. Les recrutements ont surtout eu lieu dans les petites structures de moins de 20 salariés (+8,1% sur un an). Ces contrats ont été signés en majorité dans l'industrie (93 111), la construction (108 661) et le tertiaire (852 392). A.-H.P.

MANON MALHÈRE @ManonMalhere

**SOCIAL** Lors de sa conférence de presse qui s'est tenue jeudi soir, le président de la République Emmanuel Macron a déclaré viser une situation de « plein-emploi » en 2025. Il reste que le chemin est encore long et semé d'embûches et rien n'est encore gagné tant la situation est toujours critique sur le terrain du chômage.

Certes, le nombre de chômeurs sans aucune activité (catégorie A) inscrits à Pôle emploi, et qui constituent le noyau dur du chômage, a baissé de 25 000 personnes (-0,7 %) en France entière (24 200 en France métropolitaine) au premier trimestre, selon les données publiées vendredi par le ministère du Travail. Sur un an (par rapport au premier trimestre 2018), ce nombre a même diminué de 1,5 %, ce qui représente une baisse de 55 600 personnes.

Mais force est de constater que cette légère embellie est loin d'être satisfaisante. D'une part, le nombre de personnes enregistrées

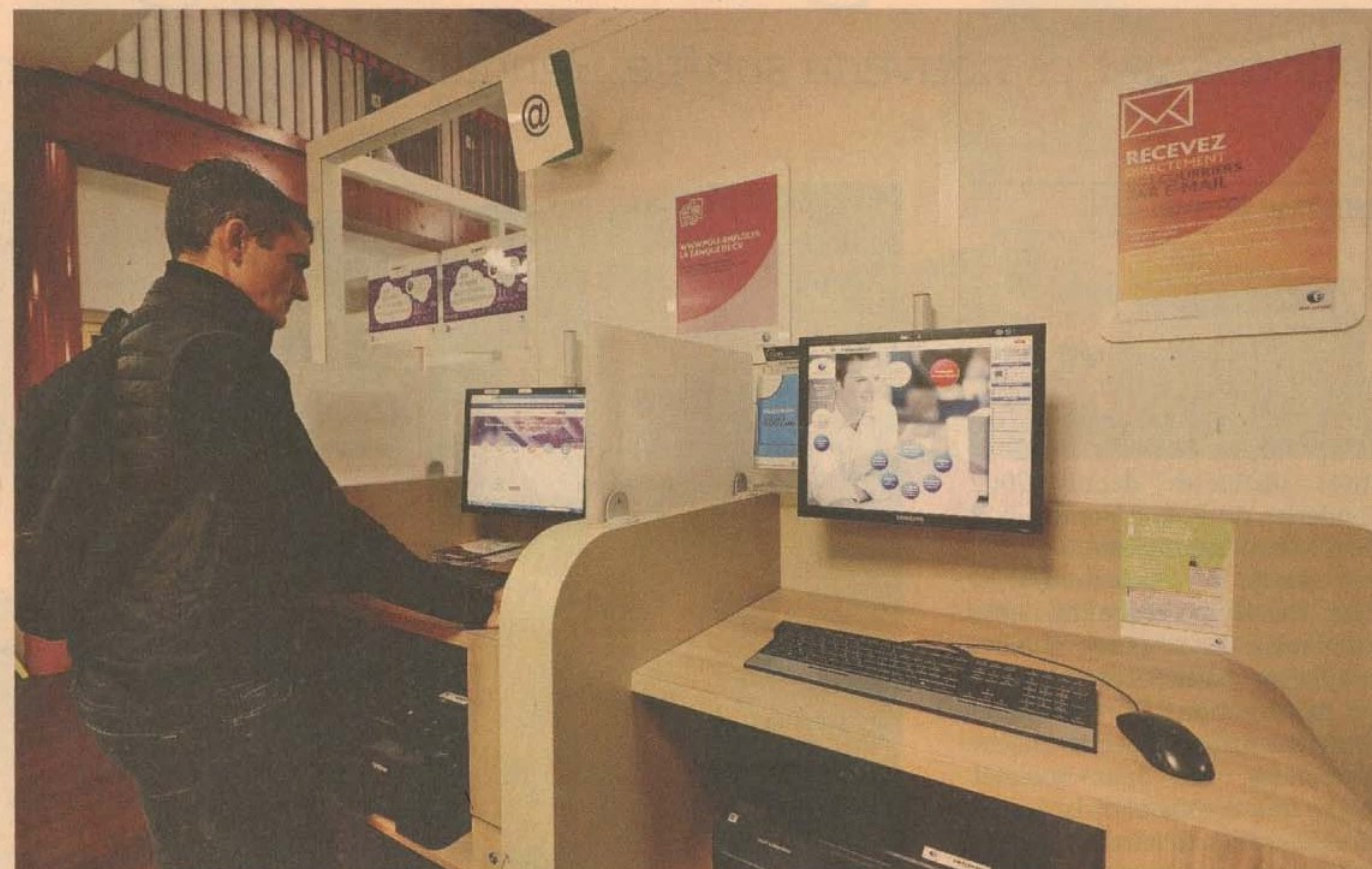
dans cette catégorie A reste supérieur à 3 millions. D'autre part, si l'on ajoute celles qui exercent une activité réduite et sont tenues de chercher un emploi (catégories B et C), le nombre d'inscrits dans les trois catégories de Pôle emploi stagne par rapport au trimestre précédent pour s'établir à 5,9 millions de personnes. Sur un an, il a baissé de seulement 0,4 %. « Il faut être conscient de l'ampleur du ralentissement économique en 2018, même si les perspectives d'embauche restent, elles, positives », souligne Denis Ferrand, directeur général de Rexecode, institut d'inspiration libérale.

## Les chômeurs de longue durée en hausse

Dans le détail, les résultats restent préoccupants pour les chômeurs de longue durée, inscrits depuis un an ou plus dans l'une des trois catégories, et qui ne cessent de croître depuis dix ans. Leur nombre a augmenté de 0,3 % entre janvier et mars et de 3,5 % par rapport au premier trimestre 2018, pour s'établir à 2,8 millions de personnes.

Ce qui représente 47,9 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B et C ! « Cette tendance montre une nouvelle fois que les personnes qui sortent du chômage sont celles qui y ont passé peu de temps », explique Denis Ferrand. Autrement dit, et c'est logique : plus une personne reste sans emploi et s'éloigne ainsi du marché du travail, moins elle a de probabilité de le réintégrer facilement.

L'inclusion des publics éloignés de l'emploi, généralement peu ou pas qualifiés, est d'ailleurs l'un des volets les plus difficiles des politiques publiques de l'emploi. Et, comme ses prédécesseurs, le gouvernement Philippe espère bien changer la donne. Il mise notamment sur la réforme de la forma-



Un demandeur d'emploi consulte les annonces en ligne à l'agence de Pôle emploi Laumière, dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement de Paris. JEAN-CHRISTOPHE MARMARA/LE FIGARO

tion professionnelle en vigueur depuis septembre 2018, qui vise à favoriser la montée en qualification des individus pour améliorer leur employabilité. Il y a aussi la réforme de l'assurance-chômage en cours et dont l'objectif est de remédier à la précarité de l'embauche (cumul chômage et activité) et favoriser le retour à l'emploi durable. Enfin, avec le plan d'investissement dans les compétences (PIC) de près de 15 milliards d'euros, l'exécutif s'est fixé l'objectif ambitieux de former un million de chômeurs peu qualifiés et un million de jeunes éloignés du marché du travail. Il reste maintenant à voir si les résultats seront au rendez-vous.

Sans surprise, l'autre point dur est le chômage des seniors « de plus de 50 ans » qui constitue

d'ailleurs une part significative des chômeurs de longue durée.

## Les seniors toujours exposés

Le nombre de seniors sans aucune activité (catégorie A) continue certes de légèrement diminuer. Mais si l'on ajoute ceux qui sont en activité réduite (B et C), ce nombre a augmenté de 0,5 % au premier trimestre et de 2,2 % sur un an pour atteindre 1,4 million de personnes en France métropolitaine, contre 967 000 au premier trimestre 2013...

Cette question du chômage des seniors se pose avec d'autant plus d'acuité à l'heure où le débat sur le « travailler plus », au-delà de l'âge légal de départ à la retraite fixé à 62 ans pour faire face à l'allongement de l'espérance de

vie, est clairement mis sur la table. La situation reste particulièrement critique pour les 60-64 ans dont le taux d'emploi est faible (29,2 % en 2017 contre 71,9 % pour les 55-59 ans).

Quant aux jeunes de moins de 25 ans, une catégorie également exposée au chômage par rapport aux 25-49 ans, la situation s'est quelque peu améliorée puisque le nombre d'inscrits dans les trois catégories a baissé de 1,3 %. Il est vrai que les gouvernements successifs ont pris le taureau par les cornes ces dernières années en renforçant les dispositifs d'insertion professionnelle à destination des jeunes. En outre, la pénurie de main-d'œuvre croissante pousse davantage les employeurs à embaucher cette catégorie de personnes. ■